

Réf : ML/2004/025

12 Février 2004

## A TOUTE VITESSE - ATV

Résultat de l'offre à prix ferme et du placement sur le marché libre annoncés par les notes ML/2004/013 du 29 janvier 2004, ML/2004/018 du 5 Février 2004, ML/2004/021 du 6 Février 2004 et ML/2004/023 du 6 Février 2004.

### 1 - RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME

Après centralisation des états récapitulatifs des ordres d'achat reçus des membres du marché, EURONEXT PARIS SA fait connaître qu'au total elle a enregistré des ordres d'achat portant sur 77 798 actions A TOUTE VITESSE - ATV.

Conformément aux indications données dans la note ML/2004/021 du 6 Février 2004, EURONEXT PARIS SA a coté un cours de 11,54 €.

A ce cours de 11,54 €, 77 798 actions ont été servies et tous les ordres d'achat ont été répondus à concurrence de 100%.

### 2 - REGLEMENT/LIVRAISON DE L'OPF

Les opérations de règlement-livraison des négociations du 12 février 2004 seront effectuées au moyen du service livraison par accord bilatéral RELIT+(SLAB RELIT), d'une part entre ING Belgique (affilié 577) (représentant EFI Securities) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres le 17 février 2004. L'ensemble des instructions SLAB devra être introduit dans le système au plus tard le 16 février 2004. L'instruction aura comme date de négociation le 12 février 2004.

### 3 – COTATION A PARTIR DU 18 JANVIER 2004

Le 18 Février 2004 est le premier jour de cotation sous réserve de l'émission du certificat du dépositaire. Le cours de référence sera le prix de l'OPF, soit 11,54 €.

Le seuil de cotation est fixé à 20 % du cours de référence.

Dans l'hypothèse d'un déséquilibre du marché ne permettant pas de coter dans le seuil de 20 % de variation, EURONEXT PARIS SA informera les intervenants de marché du nouvel horaire de cotation et procédera à une nouvelle tentative de cotation en prenant comme cours de référence le niveau de la réservation auquel il sera appliqué une variation maximale supplémentaire de 20 %.

Dès lors qu'aucun cours n'aura pu être coté sur la valeur, les dispositions particulières ci-dessus mentionnées resteront applicables dès le jour de bourse suivant.

### 4 – CAPITAL SOCIAL

A l'issue des opérations, le capital social de la Société A TOUTE VITESSE – ATV est divisé en 337 798 actions, jouissance au 1<sup>er</sup> Janvier 2003.

Code ISIN : FR0010050773

Mnémonique : MLATV